

# Commune de TAMNIÈS



Photo Jacques Crouzel

Toutes les infos sur: [www.tamnies.fr](http://www.tamnies.fr)

# SOMMAIRE

26ème édition

- ◆ Le mot du maire
- ◆ Le budget, les travaux
- ◆ L'Etat Civil
- ◆ Garderie et cantine
- ◆ L'école
- ◆ L'étang
- ◆ Actions pour l'environnement
- ◆ Conseils pratiques
- ◆ Le SICTOM
- ◆ Associations:

le Foyer Rural et ses sections: Gymnastique, danse, théâtre, maquettes.

Le Fil à la Tête, Le club culture & détente, Dynami Sport, l'Entente Marquay-Tamniès, Le Petit Patrimoine, Le Comité des Fêtes, L'Atelier de Cuisine Partagée, Tamniès en Balade.

- ◆ Infos diverses: recensement des jeunes, aéroclub du Sarladais, résultat du recensement de la population 2016, info taxe de séjour
- ◆ Un peu d'histoire...

Crédits photos : Jacques Crouzel, Pierre Fock, Paul Marillier, les associations...

# Le mot du maire



Au nom du Conseil Municipal et en mon nom je vous présente tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité et de réussite tant pour vos projets personnels que professionnels.

Nous avons également une pensée pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la peine ou la solitude.

Je profite de ce moment privilégié pour remercier tous les membres du Conseil Municipal et tous les employés communaux pour leur engagement permanent au service des habitants de la Commune. Sans oublier les bénévoles qui s'investissent dans les nombreuses associations et contribuent ainsi par leurs actions et leur dévouement à donner une image dynamique de notre commune.

L'année écoulée a vu se concrétiser et se terminer des actions entreprises l'année précédente, le cimetière et le columbarium ont été inaugurés, le carrefour de la Castagnade a été aménagé et sera mis en service dans les prochains jours. Le projet de sentier d'interprétation et de parcours de santé autour de l'étang va se réaliser cette année puisque la subvention du Ministère de l'Environnement à hauteur de 80 % a été accordée, et nous avons obtenu une aide équivalente pour la mise en place d'une pompe à chaleur à la salle des fêtes. Dans le même cadre nous avons déposé un dossier pour le remplacement des menuiseries de la cantine, l'installation d'une pompe à chaleur à l'école.

Pour terminer, il y a également des projets et les réalisations au sein de la Communauté de Communes à laquelle nous appartenons:

- La création de la Médiathèque a été décidée et les travaux ont débuté.
- Nous avons lancé la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va venir se substituer à notre carte communale.
- L'acquisition d'une partie des bâtiments de la SEITA à Madrazès est en cours, et prochainement une pépinière d'entreprises axée sur le numérique devrait y être installée. Notre région profite d'un atout majeur avec le tourisme mais nous devons également explorer d'autres voies de développement économique, c'est ce qui va être fait à Madrazès.

Bernard Venancie



*Elus de la communauté de Communes en visite à Tamniès*

## BUDGET 2016

BUDGET VOTE EN SECTION  
D'INVESTISSEMENT : **349 119.85 €**

BUDGET VOTE EN SECTION  
DE FONCTIONNEMENT : **489 110.53 €**

## TRAVAUX REALISES EN 2016 BATIMENTS COMMUNAUX :

Réfection des portes de la salle des fêtes côté cour de l'école (suite du programme d'économie d'énergie : isolation des bâtiments) **7004.63 € HT**, peintures menuiseries des logements communaux St Cybard **1605.04 € Ht**

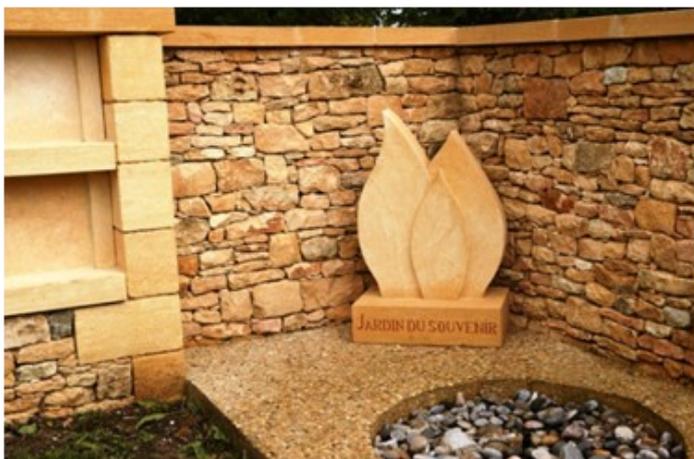
## TRAVAUX DE VOIRIE

Réfection du chemin au stade de foot **853.38 € HT**  
Aménagement de l'emplacement de la borne électrique : **6 182.50 €**

## TRAVAUX CIMETIERE



Les travaux ont été achevés cet été, l'inauguration a eu lieu le 17 septembre 2016 en présence de Jean Fred Droin, représentant le Conseil départemental, et d'élus de la Communauté de communes et du voisinage.



Le cimetière dispose maintenant d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et de places pour de nouvelles concessions funéraires. Le règlement du cimetière ainsi que les tarifs concernant le columbarium et les emplacements de concession sont à votre disposition en mairie et sur notre site internet [tammies.fr](http://tammies.fr)

Montant des travaux : **53 862.11 € HT**  
Subventions du Conseil Départemental : **19 158 €**  
(**3000 € FEC + 16158 € contrat objectif**)

Remplacement de bornes à incendie : **3 473 € h.t.**  
Remplacement d'un candélabre éclairage public : **886.73 € h.t.**

## Achats divers :

Achat en commun avec Marquay d'un tracteur épa-reuse : **35 000.00 €**  
Achat en commun d'un broyeur à végétaux avec Marquay et St André d'Allas : **3 384 €**  
Achat d'un microtracteur : **13 500 €**  
Achat d'un tracteur tondeuse : **14 366.67 €**

## PROJETS POUR 2017

### Travaux église :

sous réserve d'obtenir les subventions espérées par la DRAC, la Région, le Département, la Fondation du Patrimoine, la sauvegarde de l'Art Français, les travaux de réfection des toitures en lauzes, des vitraux, du dallage intérieur pourraient commencer en 2017. Le montant prévu (travaux plus maîtrise d'œuvre) est de: **325 879 €**.

### Parcours santé et sentier d'interprétation autour de l'étang :

Il s'agira d'aménager à la fois des pupitres pédagogiques donnant des informations sur la faune et la flore locale, spécifiques à notre Vallée de la Beune, et de ponctuer le tour de l'étang par des installations permettant de faire des exercices physiques. Le parcours sera éclairé par une installation photovoltaïque.

**Travaux d'aménagements du bourg :** Un projet de valorisation de l'entrée Sud avec sécurisation des piétons et aménagements paysagers, sécurisation des piétons dans le bourg, mise en valeur du parvis de l'église, calibrage de la chaussée et création de passages protégés, création d'un sanitaire public a été voté. Les demandes de subventions sont en cours, les travaux seraient répartis en 3 tranches annuelles de 2017 à 2019.

# Etat civil

## Naissances



Louis MEURET-CADART « la Vergne des Bayles » le 27 décembre 2015



Soren GERBEAU SCHWEICH, « la Mouthe » le 28 mai 2016



Néwen LACOMBE CHITADINO, « la Garrigue » le 16 août 2016



Mya, Livia DE SOUSA & Ilyan, Tiago DE SOUSA, « la Pénélie » le 27 novembre 2016

Siméon FONJALLAZ Favard, le 10 décembre 2016



## Mariages



Sarah TRÉMOUILLE et Audrey REIX,  
le 23 juillet 2016



Elisa THOMAS et Martin NAILLON, le 21 mai 2016



Maryline GOBBÉ et Marc GARCIA, le 21 juin 2016



Francette BEAUGIER et Bernard DUBOIS,  
le 13 août 2016

## Décès

Pierre VALÉRY le 15 février 2016

Michel ROUSSEAU le 19 mars 2016

Georges DESPLAT le 25 avril 2016

Jean -Claude VALÉRY le 04 décembre 2016

Maxime CHARRAULT le 20 décembre 2016

# Cantine & garderie



## CANTINE SCOLAIRE

A la rentrée scolaire 2016-2017  
il y a 65 élèves au sein du RPI Marquay-Tamniès  
(regroupement pédagogique intercommunal).  
29 élèves à Tamniès et 36 à Marquay.  
Le prix de repas est à 2.00 € le ticket.  
Dépenses alimentaires : 6 854.82€



La cantine poursuit sa démarche afin de proposer des produits bio et locaux pour les repas.  
Les menus sont mis en ligne sur le site internet de la mairie en début de mois



## GARDERIE



Horaires de la garderie

7h30 (7h sur demande) - 8 h30  
16h15-19h

Horaires garderie du mercredi : midi-19 h

# Ecole

## Vive les grandes vacances !

Photo  
Pierre Fock



Après une carrière dédiée à l'enseignement scolaire dont 16 années passées à l'école de Tamniès, Anne Prigent, notre directrice d'école, a pris sa retraite en juillet dernier; Son pot de départ fut l'occasion pour les élus, parents et collègues de la remercier pour son engagement dans notre village et lui assurer que par son travail et son implication, l'école de Tamniès était un beau lieu mais surtout un endroit bien vivant.

Maintenant la "maîtresse" va pouvoir s'occuper de ses passions, la peinture, le jardinage et la marche.

Que ce nouveau départ dans cette nouvelle vie soit riches en beaux événements !

## Bienvenue à Philippe, notre nouveau directeur d'école !



Photo  
Jacques  
Crouzel

Philippe Gilard, âgé de 46 ans, a pris son poste en septembre dernier, suite au départ en retraite de Anne Prigent en juillet 2016.

Il est originaire de Decazeville (Aveyron). Il a effectué ses études et une partie de sa formation à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Toulouse, puis en Guadeloupe, à Pointe-à-Pitre.

Avant d'arriver en Périgord noir, il était en poste à l'école maternelle de Sandy-Ground sur l'île de Saint-Martin.



## En avant la musique!

**S**emaine du goût et mois du Lébéro, Marché de Noël, galette des rois, Carnaval et autres rencontres du RPI, Salon du Livre Jeunesse et Festival des Arts en Folie, Limeuil et Vulcania... Comme chaque année, les projets culturels et pédagogiques se sont succédés en classe, toujours aussi nombreux et variés et surtout aussi motivants pour les apprentissages des enfants. Déco, chapeau, gâteaux (« ça rime! » disent les plus grands) écriture d'un livre, création de brouettes sonores, jardinage et théâtre... Des projets vivants que les enfants ont vécus tout naturellement et que vous avez pu suivre sur le site de l'école. Comme d'habitude, me direz-vous! A la petite différence près que, pour moi, cette année fut celle des « derniers »: dernier Noël, dernière galette, dernières fêtes des mères et des pères et enfin dernier spectacle de fin d'année!



A chaque fois, beaucoup d'émotion et une vague de nostalgie, mais aussi de la joie et de la fierté devant le travail accompli et le résultat final. Alors, je pars heureuse en gardant précieusement au fond de mon cœur cet instant de grâce et d'émotion qui a su toucher toute l'assemblée de la salle des fêtes, quand tous les enfants du RPI réunis sur scène nous ont chanté ensemble: « On écrit sur les murs »...une si belle image... instant magique... Tout un symbole...

Et comme je sais que Philippe, mon remplaçant, adore la musique, je vous quitte sur le thème 2017 du Festival des Arts en folie qui vient tout à propos:

« En avant la musique! »

Photo Pierre Fock

Anne PRIGENT

**C**e fut une bien belle rentrée que nous avons vécue à l'école maternelle de Tamniès. L'effectif est cette année de 29 élèves répartis sur 4 sections, de la Toute Petite Section à la Grande Section, et, comme tout le monde met du cœur à l'ouvrage nos journées sont très dynamiques! Nous avons décidé, comme le préconisent les textes officiels, d'ouvrir toujours un peu plus l'école aux parents d'élèves afin d'optimiser, autant que faire se peut, la nécessaire relation de confiance, de partenariat et d'harmonie entre

celle-ci et la maison. Nous pensons qu'ainsi nous permettrons à tous les enfants d'exprimer au maximum le potentiel qui est en eux et qui ne demande qu'à s'éveiller au grand jour. Donc, nous multiplierons les actions communes, les interactions entre les parents et le système éducatif, sans oublier de consolider la section parents d'élèves du Foyer Rural, car nous aurons besoin de fédérer les énergies de tous les acteurs autour de notre but commun: le bien être et la réussite de nos enfants. C'est ainsi que, par exemple, lors

des anniversaires d'enfants nous prions non seulement les parents de nous aider à la confection des gâteaux mais nous les invitons aussi tous à goûter les mets réalisés afin qu'ils puissent se rendre compte des talents culinaires de leurs chers petits! D'autre part, nous avons perpétué la traditionnelle semaine du goût qui donna l'occasion en octobre à de nombreux papas et mamans de nous faire découvrir des saveurs parfois venues de pays lointains comme la Turquie, le Portugal ou le Maghreb. Par ailleurs, nous continuons à planter des fruits et

# Ecole



légumes avec l'aide des papas de Vincenzo et de Maëlys et une première récolte de melons d'Espagne nous a permis de faire de succulentes confitures. De plus, durant le mois de novembre le Festival du Lébéroü est venu nous rendre visite en nous proposant un magnifique spectacle qui nous fit tous rêver tout en nous permettant d'assister à un spectacle vivant de qualité : « Cathy Casse-Noisette ». En outre, nous avons mis au point, en collaboration avec les papas de Maëlys, de Louis, de Mr le Maire et Mr Jacques Couzuel un projet de sorties saisonnières dans les environs de l'école. Chaque saison nous pourrons ainsi observer les transformations du paysage mais aussi découvrir les espèces



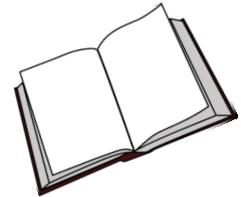
d'arbres qui peuplent la région, la faune et le patrimoine local. Enfin, il nous tenait à cœur de resserrer encore un peu plus les liens qui unissent les deux écoles du RPI Marquay / Tamniès en créant une chorale qui réunisse tous les élèves. Nous y sommes parvenus et nous vous proposerons les premières chansons de notre répertoire lors de la fête de Noël le 15 décembre à la salle des fêtes de Tamniès. Nous chantons bien sûr en français mais aussi en anglais, en occitan et même sur certains

couplets en Ch'ti ou en Espagnol ! Concernant les deuxième et troisième trimestres, d'autres projets variés sont en cours. Des sorties à Lascaux, Castelnaud, à Commarque, dans une ferme pédagogique, à la mer (Dune du Pyla ?), à l'étang de Tamniès pour le traditionnel pique-nique... mais aussi l'enregistrement d'un petit CD de nos chansons si nous travaillons



bien ! Nous remercions d'ores et déjà tous les parents qui s'investissent pleinement pour leur école et à qui nous demanderons encore et toujours de participer à nos projets à venir ! Nous en profitons aussi pour saluer, bien évidemment, le travail bienveillant et exceptionnellement efficace de la mairie, du SIVOS, comme du Foyer Rural.

Thomas Sabine, Laborderie Claudette, Seyral Carole et Philippe Gilard.



# L'étang

Pour la troisième fois l'étang a accueilli la journée des Olympiades en prélude à l'ouverture du site à la baignade, une journée réussie comme vous pourrez le lire dans le mot de Dynamisport.



**26 178 entrées** à plein tarif ont été enregistrées en 2016, une fréquentation encore meilleure que l'an passé, bien sûr explicable en premier lieu par le climat propice à la baignade l'été dernier...

L'attraction « Aquadélire » toujours présente pour sa deuxième saison, fut encore fort appréciée en activité annexe de la baignade.

Les recettes générées par les entrées (plein et demi tarifs), la pêche, la location du cours de tennis se sont élevées à **58 536 €**.



## Le personnel de la saison 2016 :

### **Maitres nageurs :**

Maeva Allard, Sarah Bonnet, Mickaël Balayre.

### **Saisonniers :**

Hélory Lamaze, Lilian Hallouin, Anouck Bradu, Lucas Bonnet, Clémentine Laborderie.

### **Agents communaux :**

Florence Tripied, Claude Seyral, Daniel Larivière

## **RESEAU IRRIGATION COMMUNAL**

**Nous remercions les abonnés de bien vouloir protéger leurs compteurs du gel, d'entretenir les abords pour laisser les compteurs accessibles aux services municipaux, et de signaler tout dysfonctionnement ou fuite à la mairie.**



# Environnement "les engagements de la commune"

La mairie a poursuivi en 2016 son programme d'actions en économie d'énergie : les portes de la salle des fêtes donnant sur la cour de l'école ont été changées pour des portes vitrées et surtout bien isolées et l'installation d'une pompe à chaleur devrait réduire les coûts liés à son chauffage.

Il est également prévu d'installer des mousseurs sur les robinets des bâtiments publics (école, salle des fêtes, vestiaires, mairie).

La borne de charge pour véhicules électriques (en cours de réalisation).

En ce qui concerne les labels environnementaux :



La commune a reçu en août 2016 la visite du Jury des Villes et Villages Fleuris, et

conserve ses deux fleurs au sein du Label. La commune est maintenant indépendante pour réaliser le



paillage de ses espaces verts et fleuris grâce à l'achat d'un broyeur à végétaux (cf page budget et travaux), et poursuit ses engagements pour répondre



au mieux au cahier des charge.

Le jardin du curé a été le point d'orgue l'an dernier, ainsi que le jardin du 19 mars 1962, il convient maintenant de faire évoluer ces espaces pour les mettre en valeur au mieux.

L'extension du cimetière, enherbée, sera rejointe progressivement par la partie la plus ancienne, dans



un souci d'entretien réduit et d'absence de produits herbicides.



L'audit du jury pavillon bleu est annuel, la commune a été visitée au mois d'août l'été dernier, elle conserve son label et poursuit diverses actions. Les projets pour 2017 :

- 1) l'achat d'un dispositif de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite, de type « tiralo »
- 2) l'aménagement d'un ponton de pêche accessible aux fauteuils roulants,
- 3) le sentier d'interprétation autour de l'étang permettra à tous de s'informer de façon agréable sur la spécificité de la flore et de la faune de notre Vallée de la Beune.

Deux animations ont eu lieu sous forme de quizz en 2016, pour 2017 une collaboration avec l'association Dynami Sport est envisagée pour réaliser ces animations selon un autre format, plus interactif ! Alors, tenez vous prêt !

*NB : une page dédiée à l'environnement est en cours de construction sur le site [tamnies.fr](http://tamnies.fr), vous y trouverez plus d'informations dans un avenir très proche.*

**Votre commune agit pour plus de nature...**

...et préfère enherber plutôt que désherber...

Les avantages :  
Entretien réduit : économie de temps et d'argent  
Absence d'herbicides  
Réponse aux problèmes de ruissellement et d'érosion des sols

Tamnies a opté pour une gestion différenciée des espaces verts

## GUIDE POUR REALISER SES PRODUITS D'ENTRETIEN FAITS MAISON

### LIQUIDE VAISSELLE (500 ml)

1 cuil à café de bicarbonate de soude

83 ml de liquide vaisselle écologique

Eau

15 à 20 gouttes d'huiles essentielles

**tenir hors de portée des enfants**

### NETTOYANT VITRES (500 ml)

4 dl de vinaigre blanc

1 dl d'eau

5 gouttes d'huiles essentielles  
d'arbre à thé ou d'orange (éventuellement).

**tenir hors de portée des enfants**

### NETTOYANT INOX

½ tasse de vinaigre

2 cuil à soupe d'huile d'olive

**Mélanger avant utilisation**

Passer avec un linge en coton, laisser agir  
10 mn, essuyer avec un linge à sec ou micro-  
fibre

**tenir hors de portée des enfants**

### NETTOYANT DESINFECTANT MULTI USAGES (2L)

1 cuil à soupe de vinaigre blanc

2 l d'eau chaude

2 cuil à soupe de bicarbonate de soude

3 cuil à soupe d'huiles essentielles

**tenir hors de portée des enfants**

### PRODUIT D'ENTRETIEN MEUBLES BOIS (50 ml)

5 cuil à soupe de jus de citron ou de vinaigre

5 cuil à soupe d'huile d'olive

1 cuil à soupe de liquide vaisselle éco

15 gouttes d'huiles essentielles de citron

**Mélanger avant utilisation**

**tenir hors de portée des enfants**

### CRÈME A RÉCURER (500 ml)

250 ml de bicarbonate de soude

100 à 125 ml de sel fin

1 cuil à soupe de liquide vaisselle écologique

15 à 20 gouttes d'huiles essentielles

**Mélanger avant utilisation**

**tenir hors de portée des enfants**

## COMPARATIF DES TONNAGES 2014/2015/2016

80 COMMUNES

COMMUNES	TONNES OM 2014	TONNES OM 2015	TONNES OM 2016	Evolution en % 2015/2014
ALLAS LES MINES	51,48	47,2	47,88	1,02
ARCHIGNAC	89,58	81,02	82,78	2,88
AUBAS	144,04	158,22	149,52	-5,50
BEYNAC	231,2	232,28	211,85	-8,97
BEZENAC	42,44	45,68	38,34	-15,88
BORREZE	65,32	63,98	62,01	-3,05
BOUZIC	41,38	39,10	37,50	-4,09
CALVIAC	114,8	111,88	109,44	-2,16
CARLUX	185,34	154,4	180,82	3,54
CARSAC	578,88	558,88	580,34	3,25
CASTELNAUD	231,02	173,54	187,05	-3,74
CAZOULES	109,24	110,84	112,84	1,52
CENAC	380,64	388,18	384,53	-0,45
DAGLAN	215,84	182,82	190,07	-1,32
DOMME	408,18	401,88	388,72	-3,23
FANLAC	37,5	32,7	23,28	-38,81
FLORMONT	38,38	38,18	38,48	0,79
GROLEJAC	201,8	188,88	187,9	4,90
JAYAC	38,44	44,54	40,74	-8,53
LA CHAPELLE AUB	134,18	138,5	138,88	-1,75
LA ROQUE	180,8	184,18	189,11	2,54
LES EYZIES	387,18	388,1	388,88	-0,52
LES FARGES	92,08	81,4	84,8	3,93
MARCILLAC	180,18	183,82	182,24	-0,91
MARQUAY	124,54	128,78	122,84	-8,50
MEYRALS	164,88	187,84	180,72	-4,24
MONTIGNAC	1035,78	1012,84	1027,08	1,39
NABIRAT	70,74	77,84	71,42	-8,01
ORLIAGUET	28,88	28,18	28,54	1,24
PAULIN	48,54	42,14	44,88	6,74
PEYRILLAC	55,28	54,54	48,8	-10,88
PEYZAC	44	50,28	53,14	5,73
PRATS DE CARLUX	116,44	109,48	115,88	5,92
PROISSANS	195,48	190,32	208,5	8,50
SALIGNAC	388,84	381,28	387,48	-0,97
SARLAT	4371,1	4311,02	4289,84	-0,49
SERGEAC	58,74	51,88	51,18	-1,01
SIMEYROLS	40,5	41,8	40,82	-2,34
ST AMAND DE COLY	108,18	111,08	113,88	2,64
ST ANDRE	180,32	171,84	178,7	2,95
ST AUBIN	31,88	34,82	32,08	-7,34
ST CREPIN	187,08	183,7	180,85	-1,50
ST CYRANET	135,54	143,7	142,24	-1,02
ST GENIES	233,78	225,88	243,74	8,01
ST JULIEN	187,42	188,9	188,5	-0,22
ST LAURENT	89,78	73,84	54,15	-26,78
ST LEON	154,7	184,88	150,88	-8,03
ST MARTIAL	188,08	148,74	158,08	6,29
ST POMPON	102,54	91,88	82,83	-9,53
ST VINCENT COSSE	95,84	88,68	88,07	-0,52
ST VINCENT PALUEL	65,84	55,08	52,5	-4,85
STE MONDANE	52,4	50,44	47,58	-6,71
STE NATHALENE	162,8	181,34	170,88	5,91
TAMNIES	100,82	105,38	102,45	-2,78
THONAC	103,24	84,3	78,88	-6,67
VALOJOUX	53,42	54,8	54,83	0,24
VEYRIGNAC	60,08	55,2	53,84	-2,48
VEYRINES	48,88	48,82	55,04	12,74
VEZAC	248,18	248,04	248	-0,02
VITRAC	270,28	274,82	278,42	1,67

OM= Ordures ménagères

CS= Collecte sélective

TONNES CS 2014	TONNES CS 2015	TONNES CS 2016	Evolution en % 2015/2014
13,48	12,42	12,4	-0,16
8,48	11,44	11,88	4,55
25,18	28,38	28,82	-1,57
32,82	33,24	33,58	1,02
8,88	8,84	8,22	-7,01
11,48	11,3	10,88	-2,83
7,3	8,7	8,11	-39,77
18,2	21,8	21,84	0,18
27,04	25,4	28,48	12,05
78,08	88,54	88,2	-0,38
28,82	28,02	27,3	-2,57
19	21,08	22,34	6,08
51,2	54,84	55,08	0,01
31,18	32,78	30,11	-8,09
48,5	45,84	47,68	3,75
4,9	8,88	8,7	-28,39
8,78	7,38	7,44	0,81
28,22	31,5	28,7	-8,89
7,8	7,28	8,3	14,33
20,58	24,04	22,08	-8,24
27,2	27,82	31,88	15,35
83,78	84,18	83,38	-1,25
20,58	24,04	17,82	-26,71
25,58	26,82	28,38	5,74
24,44	20,08	21,08	4,98
28,14	30,38	31,12	2,44
127,82	138,48	138,48	-1,44
14,22	13,04	15,8	21,17
7,58	8,9	8,88	0,07
7,58	9	8,88	-1,33
9,32	9,28	11,4	22,84
11,34	11,1	10,38	-6,49
18,7	15,48	15,22	-1,68
24,02	28,8	30,54	13,53
58,48	80,34	58,08	-2,09
484,72	458,28	480,88	0,57
8,38	8,84	9,44	-4,07
9,88	8,5	9,04	6,55
17,34	20,48	20,7	1,17
29,58	31,88	29,04	-9,19
7,08	8,38	7,14	12,28
30,72	33,32	32,34	-2,94
20,18	24,18	25,52	5,54
42,4	42,38	44,9	5,95
25,18	24,98	27,97	12,08
11,02	13,7	12,82	-7,88
22,88	25,02	28	11,91
28,04	25,72	25,2	-2,02
12,88	14,58	18,82	15,52
17,88	17,08	18,88	10,65
9,28	13,28	13,05	-1,58
9,88	9,58	10,52	9,81
24,9	31,3	28,48	-9,01
17,48	18,82	18,48	-2,43
18,22	18,34	19,54	6,54
11,74	8,82	9,5	-1,28
13,82	12,84	13,58	7,28
10,8	10,28	12,2	18,68
33,14	35,08	37,12	5,88
38,94	48,28	51,88	7,50

	2014	2015	2016	
Population	41 735	41 736	41 639	
Tonnage	13 638,06	13 431,75	13 345,50	-0,64 %
Divers déchèteries enfouls	2 516	2466	2562	3,89 %
Tonnage Total Enfouil	16 154,06	15 897,75	15 907,50	0,06 %
kg/hab/an sans déchèterie	325,31	321,36	320,04	
kg/hab/an avec déchèterie	386,51	380,37	381,48	

	2014	2015	2016	
Tonnage CS	1 872,24	1 959,70	1 977,16	1,55 %
Kg/Hab/An	44,80	46,89	47,42	
Erreur de Tr	23,30%	19,44%	22,9%	

## COMPARATIF DES RATIO KG/HAB ENTRE 2014 ET 2016

60 COMMUNES

ESTIMATIONS

AAAA =le pus bas

AAAA =le plus haut

OM= Ordures ménagères

CS= Collecte sélective

COMMUNES	RATIO OM			Evolution en %	RATIO CS			Evolution en %
	2014	2015	2016		2014	2015	2016	
ALLAS LES MINES	245	225,8	229,2	1,50	64,1	59,43	59,62	0,32
ARCHIGNAC	202,6	177,9	182,5	2,59	27,5	33,35	34,77	4,24
AUBAS	226,5	246,4	230,4	-6,52	39,6	45,76	44,56	-2,63
BEYNAC	420	408,2	370,7	-9,19	59,7	58,42	58,81	0,67
BEZENAC	324	330,1	264,4	-19,91	68,4	64,06	56,69	-11,50
BORREZE	187	177,2	167,6	-5,41	33	31,30	29,68	-5,20
BOUZIC	283,4	262,4	246,7	-5,98	50	58,39	40,20	-31,16
CALVIAC	231	227,8	222,0	-2,56	38,5	44,40	44,30	-0,22
CARLUX	253,2	238,6	251,2	5,27	45,3	39,26	44,68	13,81
CARSAC	370	353,5	350,0	-0,99	48,6	56,00	55,09	-1,63
CASTELNAUD	495,5	360,8	345,1	-4,34	61,9	58,25	56,40	-3,17
CAZOULES	233,9	230,9	234,2	1,41	40,7	43,88	46,44	5,86
CENAC	311	299,4	297,3	-0,69	41,8	44,68	44,93	0,56
DAGLAN	377,5	335,6	332,3	-0,98	54,5	57,07	52,64	-7,77
DOMME	394,8	393,0	391,5	-0,40	45	44,85	47,90	6,78
FANLAC	275	247,7	179,1	-27,71	35,29	68,03	51,54	-24,24
FLORIMONT	277	277,9	278,1	0,08	47,7	52,34	52,39	0,10
GROLEJAC	307,8	291,6	304,9	4,57	43,1	48,69	44,22	-9,17
JAYAC	208,9	242,1	222,6	-8,03	41,3	39,46	45,36	14,95
LA CHAPELLE AUB	267,8	273,2	258,2	-5,48	41	47,42	41,86	-11,72
LA ROQUE	421,4	442,3	442,5	0,03	64,3	62,92	70,80	12,53
LES EYZIES	471,7	476,2	469,8	-1,34	75,7	76,75	76,71	-0,05
LES FARGES	274,8	244,4	250,3	2,39	39,6	72,19	52,13	-27,79
MARCILLAC	217,3	225,1	226,1	0,44	30,9	32,83	35,19	7,19
MARQUAY	211,4	218,5	209,6	-4,05	41,5	33,80	36,03	6,60
MEYRALS	261,3	280,7	265,2	-5,51	47,5	50,80	51,35	1,08
MONTIGNAC	358,1	348,4	352,1	1,05	44,2	47,63	46,78	-1,78
NABIRAT	185,7	203,2	187,0	-8,01	37,3	34,14	41,36	21,17
ORLIAGUET	292,7	276,4	271,8	-1,65	76,6	67,65	66,29	-2,01
PAULIN	161,6	148,9	164,2	10,25	26,3	31,80	32,41	1,91
PEYRILLAC	247,9	247,9	214,1	-13,64	41,8	42,18	50,22	19,06
PEYZAC	237,8	260,4	279,7	7,40	61,3	57,51	54,63	-5,01
PRATS DE CARLUX	226	205,8	212,0	3,01	36,6	29,10	27,82	-4,38
PROISSANS	203,4	194,2	207,5	6,87	25	27,45	30,69	11,82
SALIGNAC	319,2	318,4	311,2	-2,24	46,4	49,10	47,45	-3,35
SARLAT	432,6	432,7	437,1	1,01	46	46,00	46,96	2,09
SERGEAC	253,18	226,7	226,4	-0,13	50,86	43,16	41,77	-3,22
SIMEYROLS	154,6	158,9	157,6	-0,84	37,7	32,32	34,90	8,00
ST AMAND DE COLY	283,3	265,1	274,0	3,38	41,5	48,83	49,76	1,90
ST ANDRE	192,9	202,9	207,4	2,22	35,6	37,80	34,08	-9,63
ST AUBIN	232,8	249,1	224,3	-9,93	52,1	45,76	49,93	9,12
ST CREPIN	323,2	335,8	323,1	-3,78	59,4	60,91	57,75	-5,19
ST CYBRANET	336,3	349,6	339,5	-2,91	50,1	58,83	60,91	3,53
ST GENIES	225,4	220,4	243,5	10,49	40,9	41,39	44,86	8,38
ST JULIEN	264,1	267,6	265,8	-0,67	40	39,31	44,12	12,24
ST LAURENT	266,3	279,0	202,1	-27,58	42,1	51,70	47,09	-8,91
ST LEON	365,7	384,6	342,7	-10,89	53,6	58,32	63,93	9,61
ST MARTIAL	250	231,3	252,9	9,35	39,04	40,00	40,32	0,80
ST POMPON	230,9	208,3	188,3	-9,63	29,2	33,09	38,23	15,52
ST VINCENT COSSE	256,9	263,6	266,5	1,10	47,9	45,61	51,25	12,35
ST VINCENT PALUEL	231,1	201,7	187,5	-7,03	33,4	48,57	46,61	-4,04
STE MONDANE	195,52	183,4	173,6	-5,37	36,9	34,84	38,39	10,21
STE NATHALENE	271,5	271,6	289,1	6,45	41,6	52,69	48,19	-8,55
TAMNIES	265,5	273,0	261,4	-4,27	46,1	49,02	47,09	-3,92
THONAC	391,1	311,1	293,6	-5,62	69	67,68	72,91	7,74
VALOJOUX	191,5	195,7	194,8	-0,47	42,1	34,36	33,69	-1,95
VEYRIGNAC	181	164,3	158,8	-3,33	41	37,62	40,00	6,33
VEYRINES	195,4	195,3	221,9	13,65	42,4	41,12	49,19	19,63
VEZAC	384,7	388,1	390,5	0,62	51,85	55,30	58,92	6,55
VITRAC	301	303,7	317,2	4,44	41,1	53,33	58,89	10,43

Moyenne SICTOM  
sans déchèteries

277,6 270,91 264,34 -2,12 %

45,6 47,8 47,9 1,24 %

TAMNIES

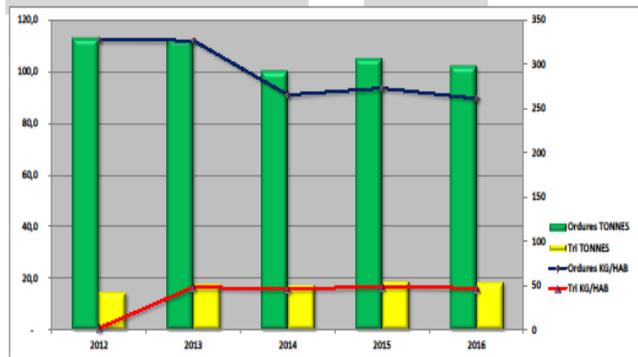
SICTOM PN

	Ordures		Tri	
	TONNES	KG/HAB	TONNES	KG/HAB
2012	113,1	327,8	14,5	1,9
2013	112,8	326,9	17,8	48,2
2014	100,6	265,5	17,5	46,1
2015	105,4	273	18,9	49
2016	102,5	261,4	18,5	47,09

	Ordures	TRI
	KG/HAB	KG/HAB
	397	30
	387	34
	378	45
	384	47
	381,5	47,5

2016/2015 - 2,8 - 4,2 - 2,4 - 3,9

- 0,7 1,1



HIVER (2/01/2017 au 25/06/2017 et 18/09/2017 au 31/12/2017) = 40 semaines						
	KM/tournée		FREQUENCES	NOMBRE DE PASSAGE		SS TOTAL KM
	complet	moyen		complet	moyen	
OM	27	11	Complet: 1 Mardi sur 2 à compter (semaine paire) Moyen: tous les Vendredis dès semaine 18 et semaine 38	20	16	716
CS	27		1 Mardi Matin sur 4 dès semaine 1 1 Mardi sur 2 dès semaine 17	12		324
ÉTÉ (26/06/17 au 23/07/17 et 28/08/2017 au 16/09/2017) = 7 semaines						
	KM/tournée		FREQUENCES	NOMBRE DE PASSAGE		SS TOTAL KM
	complet	moyen		complet	moyen	
OM	27	11	Complet: Tous les Vendredis Après-midi dès semaine 26 Moyen: Tous les Mardis Après-midi dès semaine 26	7	7	266
CS	27		1 Mardi /2 dès semaine 27	3		81
TRES HAUTE SAISON (24/07/2017 AU 27/08/2017) = 5 semaines						
	KM/tournée		FREQUENCES	NOMBRE DE PASSAGE		SS TOTAL KM
	complet	moyen		complet	moyen	
OM	27	11	Complet: Tous les Vendredis Après-midi dès semaine 30 Moyen: Tous les Mardis Après-midi dès semaine 30	5	5	190
CS	27		Tous les Mardis	5		135

Kms/an 1712

## Ramassage des encombrants

La maire propose également un ramassage **occasionnel** des encombrants pour les personnes qui ne peuvent pas les emmener à la déchetterie, sous réserve de s'inscrire à la mairie et de pouvoir attendre : il faut qu'il y ait suffisamment de demandes pour ne pas faire un trajet à mi-charge ou pour peu de choses.

## Benne à ferraille

Une benne à ferraille sera mise à disposition :

du lundi 06 mars 2017 au dimanche 12 mars 2017 au bourg

du lundi 13 mars 2017 au dimanche 19 mars 2017 au petit Salignac

du lundi 20 mars 2017 au 26 mars 2017 à la Castagnade

# Le coin des Associations



## La section Théâtre

### 2017: Un nouveau spectacle pour le 1er Avril !

Après Tamniès, Tursac, St Vincent de Cosse, St Amand, St Cyprien (pour le téléthon)

« Femmes ...femmes », le spectacle 2016 poursuivra son bonhomme de chemin et se produira en 2017 à Chamiers (11/02), à Sarlat (Théâtre de Poche 10 et 11/03) et à Plazac (18/03).

Il faudra attendre le 1er avril ( ce n'est pas un poisson!) pour découvrir *Espèces menacées*, le nouveau spectacle sur lequel travaille le 2ème groupe de la section. Cette comédie aux rebondissements multiples et au rythme effréné



*Temps de chien*



*le salut final !*

né devrait déclencher l'hilarité générale .

La composition de la Section théâtre est la même qu'en 2015/2016.

Comédiens:

Bloudeau Nadine, Burg Corine, Charlier Eric, De Sousa Annie, Faujanet Michel, Fock Pierre, Lassalvetat Danièle, Pasquer Karine, Phelip Guy, Prigent Anne, Valeille Gabriel, Veyret Christian.

Technique:

Bugat Jean-Luc, Cacheleux Alain, Chiotti Laurent, Lamonzie Christelle.

Mise en scène :

Lassalvetat Michel



*Les fugueuses*



## Le mot du président

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Pour ma troisième année à la présidence du Foyer Rural, permettez-moi de remercier tous les membres du bureau et tous les bénévoles qui sont là pour organiser les diverses animations tout au long de l'année, sans oublier tous les adhérents (es) des différentes sections.

Cinq sections sont actives au sein du Foyer pour environ 95 adhérents.

Théâtre adultes : Michel LASSALVETAT  
05.53.29.65.07

Danse : Valérie CHIOTTI  
06.32.83.82.17

Gymnastique : Nathalie MARILLIER  
05.53.29.64.57

Maquette : Christian CHAUZAIN  
05.53.31.04.09

Parents d'élèves : Laurie RENAUX  
06.66.37.69.42

### Quelques dates sont à retenir et à noter dans votre agenda :

Samedi 04 février : Loto de l'école

Samedi 1<sup>er</sup> avril : Théâtre avec la troupe du Foyer "Espèces menacées"

Dimanche 04 juin : Démonstration maquettes

Samedi 10 juin : Kermesse de l'école

Courant juillet : Più di voce (concert art lyrique)

En Août : randonnée nocturne

Samedi 09 et dimanche 10 septembre : Exposition maquettes à Montignac

N'hésitez pas à nous rejoindre pour l'une ou l'autre de nos activités.

Jean Luc BUGAT

# Le coin des Associations



## La section Maquettes

Pour les maquettistes l'année 2016 à été égale à 2015 avec sans doute pas mal de kilomètre en plus. Nous avons débutés à Palavas les 20 et 21 Février, les 2 et 3 Avril à Fontaines, près de Chalons sur Saône; 30 Avril et 1er Mai à Soubirous près de Villeneuve sur Lot . Le mois de Mai à été quelque peu chargé: 7 et 8 Mai Neufgrange (Sarreguemines), 14 et 15 Trélissac, le 21 Mai, participation à une journée nettoyage avec le petit patrimoine, 28 et 29 Mai expo à la Tour du Crieux (Pamiers) .

Le dimanche 5 Juin, journée navigation sur l'étang de Tamnies ( que nous tacherons de reconduire en 2017), 11 et 12 juin expo à Tulle. Dimanche 3 Juillet, participation à la fête avec une mini expo.

10 et 11 Septembre expo à Auzances dans la Creuse. Octobre, le mois certainement le plus char-



expo de Sainte-Féréole (19)

gée de la saison: 1 et 2 septembre à Montauban, 8 et 9 à Bassens, 22 et 23 Octobre expo à Cholet avec participation à la première convention FFMS (fédération française de maquette statique) auquel nous sommes officiellement affilié depuis le mois de Juillet 2016 et qui peut être rattaché à IPMS

(international plastic modeller's society).

22 et 23 Octobre expo à Quillan dans l'Aude. Fin de la saison les 18 et 19 Novembre à Ste Féréole en Corrèze. Pas beaucoup de concours cette année; une médaille de bronze pour Serge à fontaine, une médaille d'argent pour Serge, une pour Sébastien et une médaille d'or pour Christian à

Villeneuve sur Lot.

La saison 2017 débutera à Onet les Châteaux ( Rodez) le 25 et 26 février, viendrons ensuite Jabeck en Belgique en Mars ( à confirmer) ,Avril Peyrehorade dans les landes, Braz sur Mer en Bretagne, Bordeaux, Gramat, St Brieux, Châteauroux, les 9 et 10 Septembre notre expo à Montignac. Ensuite Amnéville, Niort, Montbrison, Albi. Tous cela bien sur, sous réserve de disponibilités et de moyens.

La photos jointe est celle du stand lors de l'expo de Ste Féréole.

Pour tous contacts ou renseignement : Christian Chauzaint 06 80 28 82 01 ou [c.chauzaint@orange.fr](mailto:c.chauzaint@orange.fr)

**Montignac**  
9 & 10  
septembre 2017  
**Exposition Maquettes**  
organisée par la Section  
du Foyer Rural Tamnies



## La section danse



Tous les rockeurs de Tamniès (et des environs) vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte joie, bonheur et santé à vous et tous ceux qui vous sont proches.

Pour apprendre le rock ou simplement vous amuser, venez nous rejoindre le vendredi soir à partir de 20h à la salle des fêtes de Tamniès, ambiance et fou rire assuré !!!

Valérie CHIOTTI

# Le coin des Associations



## Gymnastique

Les 14 adhérentes de la saison 2016-2017 se retrouvent à 19h30 chaque jeudi à la salle des fêtes pour une heure de gymnastique, guidée par notre coach Bruno Laval. Les séances proposent des ateliers de renforcement musculaire et, selon les séances, environ 10 minutes de step.

Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment de l'année !

Tarifs et renseignements auprès de:  
Nathalie Marillier 0553296457 (HR)



## Le Fil à la tête

Après un stage de contact improvisation à Tamniès le 31 janvier 2016 à la salle des fêtes de Tamniès, animé par Céline Kerrec, les différents groupes d'élèves de Valérie Ardilliez Gourvat, enfants et adultes de Sarlat, Montignac et Tamniès, se sont de nouveau réunis au printemps 2016 pour préparer un spectacle présenté le 14 mai dernier dans le Cadre des Arts en Folie, au Centre Culturel de Sarlat, dont vous trouverez quelques photos ci-dessous.

Un projet qui nous a tous réunis une nouvelle fois avec bonheur !

Contact Nathalie Marillier 0553296457 (HR)



# Le coin des Associations



*Le Club Culture & Détente  
vous souhaite une bonne  
et heureuse année 2017*

Depuis plus de 16 ans j'ai l'honneur de présider cette association qui réunit des seniors de la commune et des alentours.

Nous sommes, cette année, 54 adhérents. D'année en année, hélas, les effectifs diminuent car certains nous quittent.

Notre principale activité reste les sorties d'une journée, visites et spectacles et, les voyages de plusieurs jours. La qualité de nos voyages attire toujours un public très élargi.

Vous trouverez en annexe une rétrospective des voyages effectués depuis l'an 2000.

*Ginette MARILLIER*



Photos  
Paul Marillier



## Bilan 2016

Après l'assemblée générale du 24 janvier et la galette des rois, nous avons assisté au spectacle HOLIDAY on ICE à Bordeaux avec nos amis de Meyrals.

Puis en mai, nous sommes allés à Aubazine en Corrèze, journée très riche culturellement.

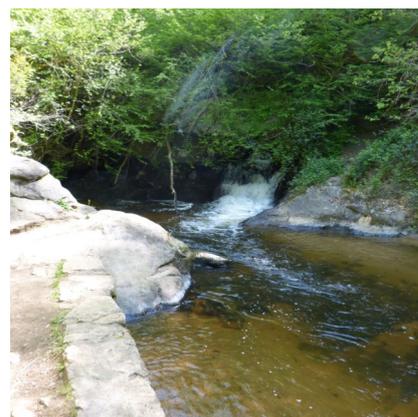
Sortie de 4 jours en juin, en Ardèche avec la visite de la grotte de Chauvet. Séjour exceptionnel dans tous les sens du terme.

Notre loterie pour la fête a bien fonctionné.

Le 28 juillet, nous avons participé au concert « Carmen » à la salle des fêtes

Notre repas de fin d'année, le dimanche 30 octobre, qualité et quantité étaient au rendez-vous.

Puis le loto le 27 novembre.



# Le coin des Associations



Sous l'égide du Club, des activités diverses regroupent des personnes pour passer des moments récréatifs, studieux, sportifs ouverts à tout le monde et qui ont le mérite d'être à la portée de tous, sans prétention et en toute simplicité.

Le mardi matin à 9h30 : Gym Seniors – Gym douce et gym tonique à la portée de tout le monde, dans une ambiance très gaie. (participation financière)

Nous avons tous les 15 jours un atelier « mémoire ». Nous nous retrouvons pour échanger des livres et en parler, faire la revue de presse, faire des exercices de mémoire, et surtout passer de bons moments le plus souvent hilarants. (séances gratuites)

Une fois par mois, nous nous réunissons pour un après-midi de jeux de société.

En prévision et à l'étude, un atelier informatique pour les seniors débutants et pour des mises à niveau.

Nous envisageons également un atelier « Prévention Routière » .....Permis de conduire et les nouvelles réglementations.

Pour renseignements s'adresser à :

Gym : Mme Françoise CACHELEUX  
Tél : 05 53 28 55 52 ou 06 74 99 91 50

Mémoire : Mme Ginette MARILLIER  
Tél : 05 53 29 68 50

Informatique: Mme Bernadette SOUFFRON  
Tél : 06 70 06 58 97 ou 05 53 59 16 05  
Mme Bernadette SERRE  
Tél : 06 30 66 33 92 ou 05 53 29 64 38



## Rétrospectives depuis 2000

### Sortie d'une journée :

Moissac / centrale de Golfech  
2002 Toulouse / A 380  
2003 Journée calèches à Mazeyrolle  
2004 Vulcania  
2005 Le Pont de Millau  
2007 Sortie bowling  
2008 Croisière sur la Garonne à Toulouse  
2009 Sortie le Gaulois Mazeyrolle  
2010 Le Temple du Lot – La tour Marliac – Nénuphars et lotus  
2011 Holiday en Ice – Bordeaux  
2012 Périgueux – Echourgnac  
2013 Marseille – visite du Splendida Musée de l'automate – Gouffre de Blagour – Elevage de chèvres Mohair  
Journée en Saintonge  
2014 Sortie Ange bleu  
2015 Sortie château de Sauveboeuf  
2016 Holiday on Ice – sortie Aubazine (Corrèze)

### Voyages de plusieurs jours:

2000 Les Baléares  
2001 Les lacs italiens et Venise  
2002 L'Autriche et le Tyrol  
2003 L'Aubrac et la transhumance  
2004 L'Espagne – l'Andalousie  
2005 La Bretagne – le Mont st Michel – Les plages du débarquement  
2006 La Corse – Le Luberon  
2007 Le Pays basque – Anglet  
2008 L'Alsace et croisière sur le Rhin  
2009 Le carnaval de Nice – La fête des citrons à Menton  
Sud Maroc / Marrakech / Zagora / Ouarzazate  
2011 Croisière en méditerranée :  
Gênes / Marseille / Barcelone / Tunis / Malte / Sicile / Rome  
2012 Espagne Cantabrie – La Bourgogne  
2014 Croisière Adriatique : Venise / Grèce / Turquie / Sicile / Croatie / Italie  
2015 Madrid et ses environs  
2016 Ardèche – visite de la Grotte Chauvet



# Le coin des Associations



## Dynami Sport

Durant l'année 2016, l'association DYNAMI SPORT a organisée ses habituels évènements, les olympiades intercommunales et les journées éducatives.

Les olympiades intercommunales ont eu lieu le 19 juin 2016, et ont été un véritable succès, le nombre de participants a encore augmentés, nous avons pu ainsi compter sur 34 équipes de 4 personnes soit 136 compétiteurs, dont une équipe toute particulièrement composée de maires des communes environnantes ( voir les photos ci-dessous ) :



*(le maire d'une commune qui a souhaité garder l'anonymat, en short rouge, (T.....S)  
le maire de SAINTE-NATHALENE à quatre pattes à gauche du short rouge,  
le maire de PROISSANS aidant le short rouge à se relever,  
le maire de SAINT ANDRE D'ALLAS qui se marre en regardant le*

*short rouge en difficulté, sans oublier le maire de MARQUAY absent sur cette épreuve, mais bien présent sur la berge pour rigoler de ses confrères).*

Les concurrents ont pu ainsi faire plusieurs activités comme du canoë, paddle, vtt, tir à l'arbalète, tir à l'arc, tennis, arc trap, pêche, grimpe d'arbres, structures gonflables aquatique, parcours d'obstacles, golf, pétanque, etc... Pour l'édition 2017 nous accueillons des communes limitrophes de TAMNIES comme SERGEAC, VALOJOUX, LA CHAPPELLE AUBAREIL, etc... Nous renouvelons quelques activités pour garder un esprit de découverte pour les participants.



Les journées éducatives regroupant des enfants de MARQUAY et TAMNIES se sont déroulées le 8 et 9 juillet, 11 enfants et ados ont participé sur les deux jours à la découverte de :

- visite du musée d'Emile COLY, que nous remercions chaleureusement pour son accueil et sa disponibilité,
- jeux sportifs sur le terrain de foot de MARQUAY,
- visite du château de Commarque, sculptures sur pierre,
- plongée sous marine en piscine,
- structures gonflables aquatique sur l'étang de TAMNIES, atelier pâtisserie etc...

Des nouvelles activités sont en cours de réflexion pour les journées de l'année 2017.



DYNAMI SPORT tient à remercier en premier, ses bénévoles qui sont toujours plus motivés d'année en année, pour s'investir dans tous les projets de l'association. Nous remercions également monsieur le Maire de TAMNIES, les membres du conseil municipal et les employés communaux, pour l'aménagement de l'étang et le prêt du matériel lors des olympiades, le goûter des enfants et la salle des fêtes pour les journées éducatives, et nous les remercions surtout pour leurs soutiens dans nos projets depuis le début de notre association.

Nous remercions aussi : MORGAN DE SOUSA pour l'organisation des olympiades de A à Z, la mairie de MARQUAY pour les journées éducatives, l'ensemble de nos partenaires et sponsors, l'ENTENTE MARQUAY/TAMNIES, l'association CUISINE PARTAGÉE, le service des sports de la mairie de SARLAT.

*Le Président :*  
Pascal LABORDERIE

Toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, contactez :

Pascal: 06 80 41 95 08  
Morgan: 06 07 27 68 74

DYNAMI SPORT vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.



## STAGE D'ANIMATION 2017

Samedi 08 juillet et Dimanche 09 juillet 2017

Activités sportives, culturelles et éducatives

Enfants et ados des communes de Tamniès et Marquay

Les tranches d'âge des enfants se situent entre 4 à 6 ans (nouveau)

6 à 12 ans

12 à 17 ans (nouveau)

→ 3 façons pour s'inscrire : **en Mai 2017**

- Aller directement sur le site [www.dynamisport.fr](http://www.dynamisport.fr) inscription en ligne !

OU

- Télécharger et imprimer les dossiers papiers sur le site = déroulement stage + inscription stage

OU

- Récupérer le dossier complet dans votre mairie

**CONTACTS :**

Morgan DE SOUSA - 06 07 27 68 74

Pascal LABORDERIE - 06 80 41 95 08

[www.dynamisport.fr](http://www.dynamisport.fr)

# Le coin des Associations



## FOOTBALL

**« Une section apprentissage crée pour les jeunes enfants de nos communes »**

L'EMT a connu une fin de saison 2015/2016 enthousiasmante avec une 5<sup>ème</sup> place en championnat pour notre équipe fanion en 2<sup>ème</sup> niveau départemental (avec une invincibilité à domicile), une année historique pour notre réserve qui a fini 2<sup>ème</sup> de sa poule et donc une montée en 3<sup>ème</sup> niveau départemental, et en fin une saison complète pour notre C.

Bref une excellente saison sportive pour notre association.



Pour la nouvelle saison sportive 2016/2017, avec un effectif plus réduit, l'équipe C n'a pas été reconduite, mais l'équipe loisirs est toujours présente et accueille tous ceux qui souhaitent passer quelques moments sympathiques.

En compétition, pour la première partie de championnat l'équipe B connaît les difficultés auxquelles elle s'attendait après la montée, et un niveau difficile à assumer pour une réserve de notre modeste club, face à des équipes 1<sup>ère</sup> telles que Salignac, Condat, Belvès, Meyrals...des équipes qui affrontaient notre 1<sup>ère</sup> il y a encore pas si longtemps...! Mais l'équipe s'accroche et le maintien est toujours possible.

L'équipe 1<sup>ère</sup>, forte de sa meilleure année en 2<sup>ème</sup> niveau départemental lors de l'exercice précédent, a très bien entamé son championnat, et occupe ac-

tuellement la 4<sup>ème</sup> place.

Le « pari » de compenser les départs de quelques membres l'été dernier par un collectif solidaire est donc sur une excellente voie, grâce à l'implication et l'entente forte des licenciés et de l'encadrement. Après tout, notre club ne s'appelle pas « entente » pour rien !

Mais la vraie nouveauté cette année, c'est la création d'une section éducative d'initiation au football pour les jeunes enfants. En effet, les samedis après-midi se trouvent donc animés par nos très jeunes pousses de nos communes autour du ballon rond, sous la houlette de Mickael Girodou détenant un diplôme d'éducateur initiateur, et la participation d'autres membres du club et parfois de joueurs des équipes seniors. Nous sommes très heureux de cette création, et espérons que les enfants comme parents sont eux aussi conquis de cette initiative.

En tout cas, pour nous c'est un beau symbole de ce que doit être une association dans nos villages, et de ce qu'elle doit proposer aux citoyens de tous les âges !



L'ensemble des licenciés bénévoles de l'E.M.T se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur pour 2017.

Salutations sportives

**Loïc DE SOUSA**

# Le coin des Associations



## Association: "Renouveau du Petit Patrimoine de TAMNIÈS"

En 2016, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations. **Elle a notamment restauré les sites suivants qui étaient en très mauvais état** : Cabane des Vignes - fontaine de la Malonie - Lavoir de la Malonie - Cabane de Fontchaume-les Termes - Ouverture du chemin (sentier) reliant les Graves à Balestou via les Termes.

**Les restaurations se poursuivent pour** : Chemin d'accès au "Tamniès médiéval" - Cabane de Fontchaume-Nord - Fontaine de Fontchaume - murets divers ...

**Entretien des sentiers et chemins** : Travail difficile mais constant à la charge de la municipalité, de l'association, des propriétaires de sites restaurés, de tout promeneur qui peut emporter avec lui un petit sécateur ...



Chemin des Graves à Balestou

**Nous tenons à remercier toutes les familles** qui ont donné l'autorisation de passage dans un bois ou à une limite de propriété, afin qu'on puisse ouvrir un sentier ou un chemin (non accessible aux engins motorisés) pour pouvoir accéder ou tout au moins voir les sites restaurés du petit patrimoine (condition de restauration).



Cabane de Fontchaume-les Termes

Un sentier privé peut toujours être fermé en cas de problème ou de souhait d'un propriétaire.

**Nous remercions également les familles qui ont fait un don** à l'association, soit en argent, soit en matériaux de construction (lauzes, pierres, ciment), soit en nourriture.



Cabane de la Grande Combe

**Depuis 8 ans nous avons restauré** : 42 cabanes, 11 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 3 lavoirs et ouvert 17 sentiers ou chemins. Il reste encore quelques cabanes et fontaines "restaurables" mais les sites restants sont souvent difficiles d'accès et on ne pourra pour certains que les cristalliser pour conserver leur état ou les restaurer partiellement en utilisant les matériaux existant sur place ; par contre il reste de nombreux murs de pierres sèches à restaurer.

**Nous nous réunissons** un samedi par mois excepté en juillet-août et en janvier. Nous travaillons pen-

dant la matinée avant de partager un repas ou au moins un apéritif. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts pour le repas.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine ...



Chemin accédant au "Tamniès médiéval"

### « Tamniès en balade »

organise chaque mercredi des promenades qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

### Adhésion à l'association :

Toute personne de la commune ou d'ailleurs peut s'inscrire à l'association et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de participation aux chantiers), s'adresser à un membre de l'association. Voir dates des travaux, réalisations, circuits de randonnée "petit patrimoine", bureau ... sur le site : [www.petitpatrimoinetamnies.fr](http://www.petitpatrimoinetamnies.fr)

On peut se procurer des DVD sur nos restaurations de 2008 à 2015 au profit de l'association (s'informer auprès de la mairie ou d'un membre de l'association).

Il conviendra en mars, lors de l'AG, de redéfinir le bureau et le rôle de chacun de ses membres.

**Jacques Crouzel**

# Le coin des Associations



## Comité des fêtes

Cette année encore, le comité des fêtes a animé la vie de Tamniès par l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année 2016.

L'édition 2016 de notre Rando Motos a été organisée le 8 mai. Comme les années précédentes, elle a attiré toujours plus de participants. Pour la troisième an-



née consécutive la formule rallongée, avec la traditionnelle randonnée du matin, suivi du repas à la salle des fêtes et d'un second parcours l'après-midi, a été reconduite. La randonnée pédestre organisée en parallèle pour les accompagnants a également connu un franc succès.

Le vide grenier organisé le dimanche 12 juin, a cette année retrouvé l'étang, où il a accueilli de nombreux exposants.

La Fête au village, organisée du 1er au 3 juillet, a



cette année encore bénéficié d'un temps clément. Elle a connu une forte affluence. L'animation du samedi soir, assurée pendant le repas, puis sur la piste de dance par le groupe TTC a attiré un public nombreux. Le dimanche soir, l'animation musicale a été assurée par DJ José, avant le traditionnel feu d'artifices.



Enfin, la dernière animation de l'année au eu lieu le 26 novembre avec le retour de la soirée Beaujolais.

Le Comité des fêtes souhaite une bonne année à tous les habitants de Tamniès et profite de ce petit mot pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de toutes ces manifestations. Leur investissement, tout au long de l'année 2016 a été très apprécié.

L'année 2017 s'annonce encore riche en événements, avec pour bien commencer l'année le retour du réveillon de la Saint-Sylvestre, et la reconduction de manifestations telles que la Rando-Motos et la Fête au village. Nous vous invitons à nous y rejoindre nombreux.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent, en fonction de leurs envies, leurs motivations et leurs disponibilités, à venir nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, et ainsi à apporter leur contribution à l'animation de notre beau village de Tamniès : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

**Retrouvez toutes nos activités sur le site [www.tamnies.fr](http://www.tamnies.fr)**

# Le coin des Associations



## La cuisine partagée

L'atelier est ouvert à toutes et à tous avec possibilité d'adhésion (prix de l'adhésion : 10 €)

Nous sommes à votre écoute aux numéros suivants :

Patricia DESCAMPS,  
Présidente : 06 85 40 01 71  
Rosine SANCHEZ,  
Trésorière : 06 88 48 07 90  
Sarah BONNAFOUX,  
Secrétaire : 06 95 51 01 37

L'ensemble des bénévoles se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et partager de très bons moments en dégustant un bon plat.

Bonne année 2017 !

Patricia Descamps

## Dates des prochains ateliers, les samedis à la salle des fêtes de Tammies :

Samedi 7 Janvier 2017  
Samedi 4 Mars 2017  
Samedi 8 Avril 2017  
Samedi 20 Mai 2017  
Samedi 10 Juin 2017  
Samedi 16 Septembre 2017  
Samedi 21 Octobre 2017  
Samedi 18 Novembre 2017  
Samedi 9 Décembre 2017



## Tammies en balade

Une année de plus sur les chemins de nature, tout autour de nos villages... Pour le groupe d'amis qui se retrouvent régulièrement chaque mercredi, les campagnes environnantes n'ont plus de secrets!

C'est pourquoi, hormis le plaisir de marcher ensemble tout en « papotant », nous avons pris le temps cette année d'aller un peu plus loin afin de découvrir de nouveaux horizons: balade à Castel-

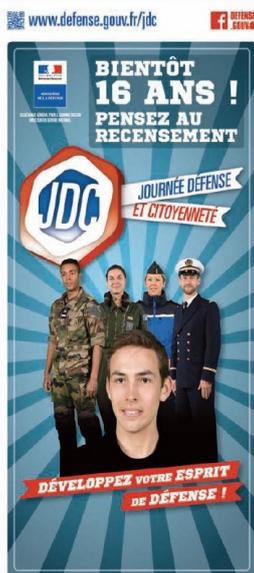
naud, pique-nique à Vitrac, virée à Autoire...

Bien sûr, d'autres balades viendront se dérouler sous nos pas de randonneurs en 2017, et toujours dans le but premier de passer un bon moment ensemble!

Pour davantage d'informations, contactez :  
Christian Veyret au **06 88 63 39 33**



## Centre du service national de Limoges



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

**Accueil téléphonique uniquement :**

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

[csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



Aérodrome  
24250 DOMME

L'AÉROCLUB DU SARLADAIS VOUS PROPOSE :

### AVANTAGES AUX COMMUNES ADHÉRENTES

C'est avec plaisir que nous proposons aux habitants de ces communes de pouvoir voler avec l'un de nos avions et de faire la découverte de notre belle région vue du ciel.

Vous pourrez selon votre désir survoler les sites touristiques ou les lieux de votre choix et ceci avec le tarif au prix de revient. **En date du 1<sup>er</sup> mai 2016 :**

**90€/h** pour l'ULM (un seul passager)  
**140€/h** pour le DR400 (3 passagers maximum)  
**160€/h** pour le Cessna 172 (3 passagers maximum)

**AVION : 20 min de vol**  
soit : DR400 : 45€ C172 : 54€  
**30 min de vol**  
soit DR400: 70€ C172 : 80€

**ULM : 20 mn de vol 30€**  
**30 mn de vol 45€**

### RENSEIGNEMENTS

Contact Club:  
06 76 73 40 11  
09 62 10 09 18

Site <http://www.aeroclubdusarladais.com/>



QR CODE



## Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2012 à 2016

### Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017<sup>1</sup>

Commune de Tamniès	
Population municipale .....	382
Population comptée à part :	9
Population totale .....	391

#### 1. Définitions des catégories de population<sup>2</sup>

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
  - o services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
  - o communautés religieuses ;
  - o casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

<sup>1</sup> Après parution préalable du décret d'authentification au Journal Officiel.

<sup>2</sup> Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet [insee.fr](http://insee.fr) à la rubrique recensement de la population.

## 2. Les principes

---

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1<sup>er</sup> janvier 2017 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## 3. Détermination de la population municipale

---

La population municipale de la commune est égale à la somme des populations calculées comme indiqué ci-après.

### a) La population des ménages

La population est calculée en ramenant les résultats de la collecte en 2014. Pour ce faire, on utilise la tendance observée sur la commune entre la dernière population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et les résultats de l'enquête de recensement de 2016.

On ajoute ensuite la population recensée dans les hôtels.

### b) La population des communautés

La population est calculée en ramenant les résultats de la collecte 2016 en 2014. Pour cela on utilise la tendance observée sur chaque communauté entre les effectifs en 2013 de la dernière population légale et les résultats de l'enquête de recensement de 2016.

*N.B. : les élèves internes mineurs recensés dans un établissement scolaire sont comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale et dans la population comptée à part de la commune de leur établissement scolaire.*

### c) La population des habitations mobiles terrestres et des personnes sans abri

Entre deux enquêtes de recensement, pendant cinq ans, la population des habitations mobiles terrestres et des personnes sans abri est maintenue constante. Ce sont donc les effectifs recensés en 2016 qui sont pris en compte jusqu'en 2021, date de la nouvelle collecte.

### d) Les bateliers

Les bateliers et les personnes vivant sur les bateaux de ces derniers ont été recensés en 2016, par l'Insee avec le concours du Service des voies navigables. Ils sont comptabilisés dans la commune dans laquelle ils ont déclaré avoir une résidence. Leurs effectifs sont maintenus constants jusqu'à la prise en compte de la nouvelle collecte qui se déroulera au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## 4. Le calcul de la population comptée à part

---

La population comptée à part de votre commune comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune. Elle est calculée à partir des informations suivantes :

- pour les personnes ayant une résidence familiale dans votre commune et résidant dans une communauté d'une autre commune (maison de retraite, résidence sociale, caserne, communauté religieuse, etc.) : l'indication de la commune de résidence personnelle sur le bulletin collecté dans la communauté située dans l'autre commune ;
- pour les élèves ou étudiants majeurs de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale dans votre commune et résidant dans une autre commune du fait de leurs études : les renseignements figurant dans la liste B des feuilles de logement collectées dans votre commune ;
- pour les élèves mineurs internes dans un établissement de votre commune dont la résidence familiale est dans une autre commune : le recensement des communautés de votre commune ;
- pour les élèves mineurs présents dans un logement ordinaire autre que leur résidence familiale : les renseignements figurant dans la liste C1 des feuilles de logement collectées dans votre commune ;
- pour les personnes rattachées administratives non recensées dans la commune : les listes des préfectures.

La population comptée à part est mise à jour tous les ans au fur et à mesure des enquêtes annuelles de recensement.

## 5. Le calcul de la population totale

---

La population totale de la commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

## 6. Données chiffrées utilisées pour le calcul des populations légales

---

### Commune de Tamniès

#### 1. Population recensée en 2016 : 383

dont : - ménages : 383

- communautés : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

#### 2. Population municipale calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 382

dont : - ménages : 382

- communautés : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

- bateliers : 0

#### 3. Population comptée à part 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 9

#### 4. Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 391




**TAXE DE SÉJOUR**  
Déclaration et paiement en ligne  
Rendez-vous sur :  
<https://taxe.3douest.com/sarlat>

## UN PORTAIL DÉDIÉ



- ✓ Consultez / modifiez vos **informations personnelles** et celles concernant vos hébergements
- ✓ **Mettez à jour les périodes de fermeture** de vos établissements
- ✓ Tenez votre **registre mensuel du logeur**
- ✓ **Éditez un reçu de séjour** pour vos hôtes
- ✓ Éditez votre **déclaration trimestrielle** et visualisez les précédentes
- ✓ **Reversez votre taxe de séjour en ligne**
- ✓ Consultez les documents à votre disposition
- ✓ Consultez la **foire aux questions**
- ✓ Gérez votre **mot de passe**
- ✓ **Contactez votre référent** taxe de séjour



### Pour nous contacter

Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir  
Françoise LAPEYRONNIE  
Réfèrent taxe de séjour

@ f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com  
ou taxedesejour@sarlat-tourisme.com

☎ 05.53.31.45.41



Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir  
Tél : +33 (0) 5 53 31 45 41  
3 Rue Tourmy - 24200 SARLAT  
E-mail : f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com  
taxedesejour@sarlat-tourisme.com  
www.sarlat-tourisme.com

1

## CONNEXION SUR LE SITE

Tapez directement dans la barre d'adresse de votre navigateur le nom du site :

<https://taxe.3douest.com/sarlat>

A partir de la page d'accueil du site de télé-déclaration de l'Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir, identifiez-vous.



Page d'accueil du site

Saisissez dans le bloc « Connexion » votre identifiant et le mot de passe que vous avez reçu par courrier ou par e-mail.

Sinon, envoyez-nous un mail à l'adresse mail [f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com](mailto:f.lapeyronnie@sarlat-tourisme.com) ou [taxedesejour@sarlat-tourisme.com](mailto:taxedesejour@sarlat-tourisme.com) et nous vous adresserons votre identifiant et votre mot de passe par retour de mail.



Attention ! Vous devez personnaliser votre mot de passe à la première connexion.

2

## DECLARATION

### ➤ Faites votre déclaration en ligne

Le code général des collectivités impose la tenue d'un **registre du logeur** (article R.2333-50).  
1. Cliquez sur l'onglet « déclaration »  
2. Indiquez en ligne les dates de début et de fin de trimestre ainsi que le nombre de personnes accueillies au tarif plein ou exonéré.

Mois	Nombre de personnes accueillies		Personnes exonérées		Total
	Tarif plein	Tarif exonéré	Tarif plein	Tarif exonéré	
Jan					
Fév					
Mars					
<b>TOTAL</b>					

### ➤ Validation de votre déclaration en fin de trimestre



Un e-mail de confirmation de validation de votre déclaration vous est envoyé.



N'oubliez pas d'indiquer à la collectivité vos périodes de fermeture afin de ne pas être relancé.

3

## REVERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

Le reversement de la taxe de séjour collectée se fait **trimestriellement**.



Faites votre versement avant le 20 du mois suivant la fin du trimestre.

Vous pouvez alors effectuer votre paiement de différentes façons :

### 1 / PAR INTERNET

Dès validation de votre déclaration, vous pourrez payer par Carte Bancaire.

### 2 / PAR COURRIER à l'adresse de l'Office de Tourisme

Vous pouvez envoyer votre chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :

Office de Tourisme de Sarlat Périgord Noir  
A l'attention de Françoise Lapeyronnie  
3 rue de Tourmy  
24200 Sarlat la Canéda

### 3/ DIRECTEMENT à l'Office de Tourisme

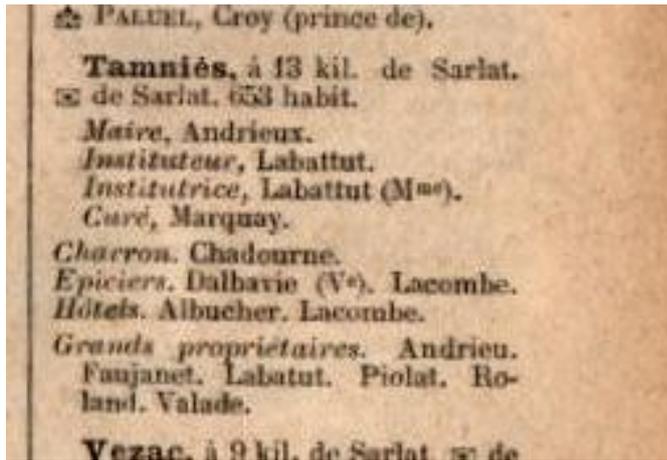
Vous avez la possibilité de venir déposer votre chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) aux heures d'ouverture de l'Office de tourisme.

Rendez-vous en ligne sur : <https://taxe.3douest.com/sarlat>



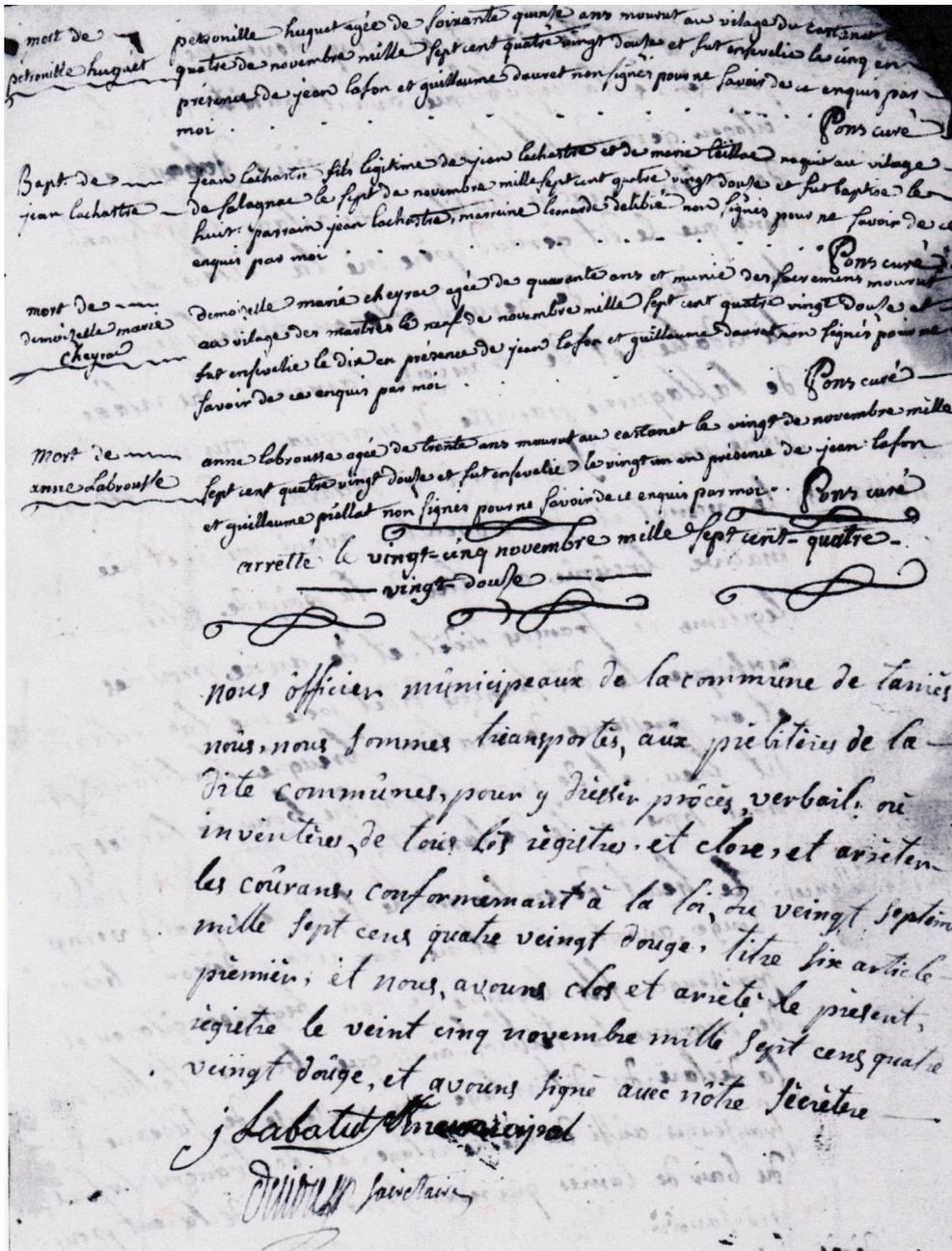
*TAMNIES  
Honore ses Maires*

<i>LABATUT Jean</i>	<i>1792/1793</i>
<i>DUPORT Jean Officier de l'état civil</i>	<i>1793/1798</i>
<i>GRANGIER Jean Officier de l'état civil - Sergent de la garde nationale</i>	<i>1798/1799</i>
<i>SECRETAT François Maire et Officier de l'état civil</i>	<i>1799/1830</i>
<i>LABATTUT Jean</i>	<i>1830/1837</i>
<i>TASSAIN Jean</i>	<i>1838/1840</i>
<i>LABATUT François</i>	<i>1840/1851</i>
<i>ANDRIEUX Antoine</i>	<i>1851/1890</i>
<i>LABATUT Paul adjoint puis maire</i>	<i>1891/1896</i>
<i>VALADE Amédée</i>	<i>1896/1912</i>
<i>DESCAMP Louis</i>	<i>1912/1914</i>
<i>ROULLAND Pierre adjoint faisant office de maire</i>	<i>1914/1915</i>
<i>DESCAMP Jean-Jacques</i>	<i>1915/1918</i>
<i>ROULLAND Pierre adjoint faisant office de maire</i>	<i>1918/1919</i>
<i>SANFOURCHE Pierre</i>	<i>1919/1921</i>
<i>CASTANET Marc</i>	<i>1921/1929</i>
<i>ROULLAND Louis</i>	<i>1929/1945</i>
<i>DELMOND Paul</i>	<i>1945/1975</i>
<i>FAUJANET André</i>	<i>1975/2001</i>
<i>LABORDERIE Gérard</i>	<i>2001/2014</i>
<i>VENANCIE Bernard</i>	<i>2014/</i>



Une page dédiée aux archives sur la commune est en cours de construction sur le site internet, vous pourrez y retrouver ces documents et bien d'autres...  
 N'hésitez pas à nous apporter en mairie toute photo ou document que vous jugerez intéressant pour alimenter cette page...

document extrait  
du 1er annuaire des communes en 1891



Page du procès verbal officialisant la transition des registres d'état civil de la paroisse à la commune

document extrait dans :  
transition paroisse de tamiés: 25 novembre 1792

Un grand merci à Micheline Weil pour son aide et les documents qu'elle nous transmet !

# Retour en images sur 2016!



**Concert Chorale  
26 juin**



**Concert Chorale  
26 juin**



**Accueil des nouveaux habitants**



**Accueil des nouveaux habitants**



**feu de la St Jean**



**feu de la St Jean**



**feu de la St Jean**



**feu de la St Jean**

# Retour en images sur 2016!



Fête du village



Fête du village



Inauguration cimetièrè



Inauguration cimetièrè



Théâtre: La Baladèta



Théâtre: La Baladèta



soirée du Lébèrou



soirée du Lébèrou

## Les élus

### Aux ateliers :

Joël Seyral, agent communautaire  
Daniel Larivière  
Joël de Sousa  
Jean Luc Bugat ( mis à disposition  
par le GER du Sarladais 2 jours par  
semaine en remplacement de Joël)  
Acacio Machado



Claude Seyral, a pris sa retraite le  
30 décembre 2016,  
bonne continuation à lui !!

Bernard Venancie, Maire  
Gérard Laborderie, adjoint  
Lydie Lacombe, adjointe  
Bernard Souffron, adjoint  
Michel Lamaze  
Valérie Chiotti  
Samuel Phélip  
Didier Gaillard  
Jean-Paul Roulland  
Michel Huguet  
Christelle Lamonzie

## Les agents

### A la mairie :

Nathalie Marillier  
Carole Seyral

### A l'école :

Philippe Gilard, directeur  
Sabine Thomas, ATSEM  
Emilie Martin (renfort de l'AT-  
SEM à compter du 1er janvier  
2017)  
Claudette Laborderie, cantinière  
et garderie du mercredi  
Carole Seyral, à la garderie et à  
la cantine  
Florence Tripied, bus et entre-  
tien des locaux

**Mairie de Tamniès - Le Bourg - 24620 TAMNIES**

Tél : 05 53 29 68 95 - Fax : 05 53 29 68 68

Courriel : [mairie.tamnies@wanadoo.fr](mailto:mairie.tamnies@wanadoo.fr)

Site officiel : [www.tamnies.fr](http://www.tamnies.fr)

Ouverture au public : lundi 9h-12h et 14h-16h

Du mardi au vendredi : 9h-12h

